



PÔLE FINANCES ET SERVICES À LA POPULATION  
Direction des Finances

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Jean-Luc SCHILDKNECHT  
1er Vice-Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**  
Séance du 27 janvier 2025

**82 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)**

**M. Antoine HOMÉ est désigné secrétaire de séance.**

**TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU : OCTROI D'UNE AVANCE DE  
TRÉSORERIE AU BUDGET ANNEXE DE L'EAU DE MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION (7.7/2635C)**

Suite au transfert de la compétence eau réalisé au 1er janvier 2023, conformément aux dispositions de l'article 66 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRé), le budget annexe de l'eau de Mulhouse Alsace Agglomération devait disposer d'une trésorerie propre suffisante pour assurer son autonomie financière. En conséquence, il a été décidé d'octroyer en 2023 une avance de trésorerie d'un montant de 7 000 000 € (remboursée au 31 décembre 2023). Au titre de l'exercice 2024, une avance de trésorerie de 4 000 000€ a également été octroyée.

Au 1er janvier 2025, le budget annexe de l'eau présente un nouveau besoin de financement temporaire. Pour couvrir ce besoin répondant à une contrainte temporaire, et conformément à l'article R2221-79 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé au Conseil d'agglomération d'octroyer une avance de trésorerie de 4 000 000 € maximum sur 2025. Cette avance pourra faire l'objet d'un ou plusieurs versements.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- accorde au budget annexe de l'eau de Mulhouse Alsace Agglomération une avance sans intérêts de quatre millions d'euros (4 000 000€) maximum, qui devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2025

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by 'HOMÉ', written above a horizontal line.

Antoine HOMÉ

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'JL' followed by 'SCHILDKNECHT', written above a horizontal line.

Jean-Luc SCHILDKNECHT